

La Grande Famille

18 août 2022



Back to school

.....

WELCOME

EDITO: Suppression des secondes sessions

Chers parents,

L'équipe pédagogique de notre école est soucieuse depuis toujours à veiller au bien-être de nos élèves. Dès lors, elle mène des réflexions pédagogiques, en groupes de travail avec différents acteurs de la vie de l'école, afin d'organiser au mieux le temps scolaire qui alterne des moments d'apprentissages, d'évaluations, d'ouverture à la culture, à la santé, ...

Ainsi, une réflexion concernant les secondes sessions du mois d'août a commencé il y a maintenant un peu plus d'un an et s'est terminée au mois de juin 2022.

Cette mise en réflexion et le changement des rythmes scolaires, avec le nouveau calendrier des congés, nous ont amenés à supprimer les secondes sessions.

Avec le changement du calendrier scolaire, notre réflexion s'est portée sur le temps de déconnexion qu'offrent les semaines de vacances d'été. Le nombre de ces semaines diminuant, ce temps de déconnexion, surtout pour les élèves ayant une seconde session, allait décroître. De plus, pendant les vacances, nos élèves ne peuvent pas poser leurs questions à leurs professeurs aussi facilement que s'ils sont en présentiel à l'école. En outre, les matières à représenter allaient parfois de septembre à juin.

Cependant, nous sommes et avons toujours été convaincus de l'importance de laisser une seconde chance à nos élèves.

Nous avons donc pensé l'organisation suivante qui entrera en vigueur à la rentrée prochaine, année académique 2022-2023:

- 30 et 31 janvier 2023 : secondes sessions portant sur les matières en échec de septembre à décembre.
- fin juin 2023 : secondes sessions portant sur les matières en échec de janvier à juin.

Grand changement également : il n'y aura plus de session d'examens à Noël. Celle de juin sera aménagée différemment en fonction des secondes sessions. Nous expliquerons tout cela plus en détails dans des circulaires que vous recevrez dans le courant de l'année.

Avec cette nouvelle organisation, nos objectifs sont :

- donner davantage de sens au travail régulier ;
- faire acquérir à l'élève une méthode de travail ;
- permettre à l'élève de cibler plus rapidement ses difficultés afin d'y remédier ;
- aider à la réussite de nos élèves.

En espérant que cette année pourra se vivre le plus normalement possible, nous souhaitons à tous une excellente année scolaire.

INFORMATIONS POUR LA RENTRÉE

Réinscriptions

Si vous avez reçu ce premier périodique, c'est que nous vous considérons comme inscrits à la Communauté Scolaire Saint-Benoît pour 2022-2023.

Si votre intention était de changer d'école, merci de nous le faire savoir au plus tôt.

Pour les internes, la confirmation d'inscription n'est enregistrée que lors du versement de la somme prévue. Une facture acquittée avec la pension du 1er trimestre parviendra aux parents des internes au mois de septembre.

Permanences

Une permanence est assurée à l'école du 16 au 26 août de 9h à 12h et de 13h30 à 17h en semaine.

Rentrée scolaire

Les élèves de **primaire** externes et internes rentreront le lundi 29 août à 8h30.

Les élèves de **1ère année secondaire** et leurs parents seront accueillis le mardi 30 août à 8h30 dans la cour principale de l'école. Tous les élèves rejoindront directement leur classe accompagnés de leur titulaire. Un café sera offert aux parents qui le souhaitent au restaurant.

Les élèves internes de 1ère année rentreront le lundi 29 août entre 19h et 20h30.

Pour **tous les autres élèves**, l'année scolaire débutera dans les deux implantations le mercredi 31 août à 8h30.

Les internes seront accueillis le mardi 30 entre 19h et 20h30.

VACANCES ET CONGÉS 2022-2023



● Début et fin d'année scolaire
 ● Jours de congé
 ● Vacances d'été

Fête de la Communauté Française: 27 septembre 2022

Congé d'automne: du 24 octobre 2022 au 6 novembre 2022

Commémoration du 11 novembre: 11 novembre 2022

Vacances d'hiver: du 26 décembre 2022 au 8 janvier 2023

Congé de détente: du 20 février au 5 mars 2023

Lundi de Pâques: 10 avril 2023

Vacances de printemps: du 1er au 14 mai 2023

Congé d'Ascension: 18 mai 2023

Congé de Pentecôte: 29 mai 2023

Journées pédagogiques: 7 octobre, 14 et 15 novembre

PRÉPARATION AUX EXAMENS DE PASSAGE

Les professeurs recevront les élèves inscrits à l'Avenue de la Gare.

Pour rappel, l'élève inscrit aura revu sa matière avant chaque module. Il aura identifié ses difficultés.

Le professeur rassemblera les questions écrites des élèves et y répondra.

Durant la préparation, la conduite de l'élève doit être irréprochable. Dans le cas contraire, il sera exclu des différents modules.

L'école n'assure ni repas, ni surveillance en dehors des modules.

DEUXIÈME SESSION

Les élèves qui ont une deuxième session doivent se présenter à l'école à la date indiquée sur le document qui leur a été remis. Ce document doit d'ailleurs être rendu au professeur concerné le jour de l'examen.

Si le Conseil de classe a donné cette deuxième chance, c'est que les professeurs croient en la possibilité de progresser, moyennant un travail appliqué pendant les vacances.

Ces révisions visent exclusivement à doter chacun des meilleures chances de s'adapter dans l'année supérieure.

Remise des résultats

Les résultats seront communiqués par téléphone selon le planning suivant:

→ le lundi 29 août en fin d'après-midi pour les classes de 2C/S, 3GT, 6GT/TT et la section Arts Pub

→ le mardi 30 août en fin de matinée pour les classe de 4GT et 5GT/TT

Comme en première session, une procédure de recours est prévue. Ceux-ci sont introduits dans les formes prescrites au bureau de la direction le mercredi 31 août entre 13h30 et 16h00 et le jeudi 1 septembre entre 9h30 et 11h00.

Si votre enfant a réfléchi à une orientation vers le qualifiant, merci de nous avertir avant les délibérations en joignant une grille de l'option choisie.

Dans le cadre d'une réunion de parents/responsables, les professeurs seront disponibles le jeudi 1 septembre de 17h à 18h.

INFORMATIONS PRATIQUES POUR LA RENTRÉE

CIRCULATION DES BUS

Dès le lundi 29 août, toutes les lignes de bus fonctionneront selon l'horaire de la période scolaire.

Retrouvez toutes les informations sur le site du TEC(<https://www.letec.be>).

Rappelons que, pour des raisons de sécurité et en vertu du règlement d'ordre intérieur, les élèves doivent prendre le bus et le quitter devant l'implantation qui les concernent.

REPAS

Les élèves externes auront le choix entre 3 formules.

→ ils amènent leur tartines

→ ils mangent un sandwich de l'école

→ ils mangent un repas chaud

Rappel important: dès le 1er jour, les repas sandwich ou repas chauds doivent être réservés via l'application IT-School (voir détails en dernière page pour les nouveaux élèves).

MANUELS SCOLAIRES

Un forfait de 15€ vous sera demandé quatre fois par an, il couvre toutes les photocopies ainsi que le prêt des manuels scolaires.

Cependant, certains livres d'exercices sont destinés à être complétés par les élèves, ils vous seront facturés au prix coûtant.

TENUES SPORTIVES

Pour des raisons d'hygiène, les élèves doivent avoir un tee-shirt spécialement destiné aux cours d'éducation physique. Par facilité, un tee-shirt Saint-Benoît est proposé à tous les élèves.

FACTURES

Pour tous les frais autres que ceux de l'internat et des repas, les factures vous parviendront par mail selon l'ordre suivant: Toussaint; Noël; Carnaval; Ascension; juin.

Nous insistons pour que les factures de l'an dernier soient réglées le plus rapidement possible sur l'un des comptes suivant: BE32 000325095702 ou LU63 1111 0866 7554 0000.

Bien que nous puissions comprendre les difficultés financières rencontrées par certains, nous ne pouvons ajourner indéfiniment les paiements. Néanmoins un contact peut être pris avec l'école pour trouver un arrangement si les difficultés sont trop importantes.

Les factures sont payables sans aucun escompte dès leur émission, sauf convention contraire. Tout retard de paiement entraîne, de plein droit et sans mise en demeure, la déduction d'intérêts de retard au taux de 1% par mois calculé sur le montant total de la facture. De plus, toute facture non réglée à son échéance sera majorée de plein droit et sans mise en demeure d'une indemnité forfaitaire égale à 15% du montant de la facture due, avec un minimum de 50 euros.

Toutes les contestations sont du ressort des tribunaux de l'arrondissement d'Arlon. Le droit belge est seul applicable.

COMMUNICATION ÉCOLE-FAMILLE

Afin d'assurer la meilleure collaboration possible entre l'équipe éducative et les responsables de nos élèves, voici quelques informations importantes.

- **IT-School**: toutes les communications (organisation, réunion de parents-responsables/ professeurs,) de l'école seront envoyées sur cette plateforme. A chaque nouveau document, vous recevrez une notification par mail.
- **Facebook et site internet**: toute l'actualité de notre école est publiée sur la page Facebook de l'école (<https://www.facebook.com/stben.official>) et sur le site de l'école (<https://stben.be/>). Vous trouverez également sur notre site toutes les adresses de contact et d'autres informations importantes.
- **L'agenda**: suivre un enfant, c'est aussi prendre connaissance des remarques figurant dans son agenda. Nous vous invitons à y signer notre contrat d'éducation dès la rentrée.
- **Cabanga**: tout au long de l'année, cabanga vous permettra de suivre au jour le jour les points, appréciations et commentaires sur le travail de l' enfant. Jusqu'en 4ème, il vous est demandé de signer les évaluations régulièrement. Le journal de classe en ligne y est également consultable. Les codes d'accès au site sécurisé vous parviendront courant du mois de septembre.
- **Bulletins**: quatre fois par an, l'élève et ses parents/responsables légaux recevront un document présentant un regard analytique, diagnostique et/ou sommatif sur le travail scolaire de l'enfant.

Fin octobre, le premier bulletin proposera une observation sur la mise en route du travail, les apprentissages, la méthode de travail, l'attitude face au travail, la maîtrise de compétences et éventuellement, les premiers résultats sommatifs, ceux qui déterminent le passage à l'année supérieure.

Les trois autres bulletins de l'année continueront à poser un regard analytique et diagnostique et en même temps, ils rendront davantage compte des résultats de l'évaluation continue portant sur les compétences et matières à valeur sommative/certificative (CE1D, CE2D, CESS).

Ces bulletins seront consultables via Cabanga et une copie sera remise à l'élève.

- **E-mail**: tout au long de l'année, il vous est possible de contacter un professeur par mail via leur adresse professionnelle sur base du modèle initiale du prénom+nom@stben.be

Ex: Madame Julie DUPONT → jdupont@stben.be

- **Réunion de parents-responsables**: 30 septembre 2022 (réunion d'accueil en 1ère, 4ème et section Arts Pub), 10 novembre 2022 après 16h, 23 décembre 2022 de 8h30 à 12h30, 27 avril 2023 après 16h et 7 juillet 2023 en journée.

IT-SCOOL

Notre école a adopté le système de paiement sans cash proposé par IT-School.

Les avantages:

- Éviter aux élèves de faire la file aux récréations pour acheter leurs tickets.
- Réservation des repas et des sandwiches en ligne, plusieurs jours à l'avance ou le jour même avant 9h30.
- En cas d'absence de votre enfant, annulation possible avant 9h30.
- Réduire la circulation d'argent dans l'école.
- Meilleure visualisation des dépenses et des paiements réalisés.
- L'argent versé sur la carte se trouve sur le serveur de l'école. Si votre enfant perd sa carte, il ne perdra pas d'argent.

Comment accéder aux services de cette plateforme?

1. Si votre enfant est **nouveau dans l'école**, vous allez recevoir un mail de la part d'IT-School contenant votre nom d'utilisateur accompagné d'un "jeton de connexion unique" (=code qui vous permettra de créer votre mot de passe lors de votre première connexion).

Si vous ne recevez pas de mail avant le 28 août ou que votre jeton de connexion a expiré, contactez Madame Pемmers (063/422248 ou hpemmers@stben.be).

2. Les cartes magnétiques seront distribuées aux élèves le jour de la rentrée.
3. Approvisionnez la carte avant la rentrée. Soit en ligne via la plateforme, soit par virement sur le compte BE77 0001 2946 0442 (ASBL Communauté Scolaire Saint-Benoît 6720 Habay-la-Neuve) avec en communication: nom prénom- recharge IT-School.
ATTENTION ce n° de compte est uniquement à utiliser pour les rechargements et pas pour le paiement des factures.

INITIATION ANGLAIS

Pour les futurs élèves de 1ère qui ne suivront pas, en secondaire, la même langue que celle choisie en primaire, nous organisons deux jours d'initiation à l'anglais le lundi 22 août et le mardi 23 août de 8h30 à 15h30.

Si vous avez omis de vous inscrire, merci de contacter au plus vite M. Pемmers à l'adresse jmpemmers@stben.be.

ALLOCATIONS D'ÉTUDES POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'allocation d'études, ou "bourse d'études", est une aide financière octroyée par la Fédération Wallonie-Bruxelles aux élèves dont les parents/responsables ont un revenu inférieur à un certain barème.

Pour une information complète, consultez le site internet www.allocations-etudes.cfwb.be

MATÉRIEL POUR LA RENTRÉE

Aucun matériel n'est nécessaire pour le premier jour d'école hormis de quoi écrire.

Les professeurs donneront la liste des fournitures nécessaires lors du premier cours.

